Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 640

Artikel: Les ménages et la droite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013066

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 640 3 juin 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Catherine Dubuis

640

Domaine public

Les ménages et la droite

Conjoncture en Suisse: le climat est au refroidissement, même si toutes les branches économiques subissent plus ou moins durement le ralentissement des affaires. En tous les cas, les spécialistes paraissent unanimes à noter qu'au cours du premier trimestre 1982 les commandes ont été moins prometteuses qu'on ne s'y attendait encore à la fin de l'année dernière. Avec des nuances, encore, suivant les secteurs considérés.

Cela dit, les experts se rejoignent également sur un point rose: la consommation des ménages, elle, ne faiblit pas. Et se trouvent confirmés les pronostics de l'Office fédéral des questions conjoncturelles qui avait annoncé en janvier une «prochaine» reprise de la consommation. Plus précisément: le chiffre d'affaires du commerce de détail avait bien marqué le pas en janvier et février par rapport à 1981, mais il s'est nettement amélioré (+4,3%) au mois de mars. Constat de la SDES, porte-parole du patronat, dans un de ses derniers bulletins: «La consommation des ménages constitue en ce moment le principal soutien de la conjoncture.»

Où le diagnostic se corse, c'est lorsque ces mêmes experts se risquent dans des explications. Et en particulier des explications de cette bonne volonté du consommateur helvétique en ce début d'année. Voyez la même SDES se lancer dans un exercice de haute voltige économico-sociologico-financière en quatre points qu'il vaut la peine de détailler ici.

L'objectif: expliquer pourquoi le refroidissement général de la conjoncture ne s'est pas étendu, «bien au contraire», à la consommation.

Explication n° 1. Nous citons: «Les pronostics publiés récemment indépendamment les uns des autres par diverses organisations économiques, y compris l'OCDE, et selon lesquels la Suisse ne devait s'attendre à subir qu'une récession légère et de faible durée, auront sans doute dissipé la crainte d'une crise.»
Passons rapidement sur cette explication littéraire: on doute que les publications de l'OCDE aient un tel effet sur les ménages. Mais on enregistre tout de même que dans cette perspective les cris d'alarme patronaux au ralentissement des affaires, s'ils ont peut-être quelque utilité dans la perspective des négociations salariales, sont contre-productifs pour ce qui est du psychisme tourmenté du consommateur.

Explication n° 2. Nous citons encore: «Bien que de manière générale, les menaces pesant sur la sécurité des places de travail se fassent davantage sentir à l'heure actuelle, on n'assiste pas à un phénomène réflexe d'épargne et partant à un renoncement aux achats de consommation de même ampleur que celui qui avait marqué, par exemple, le milieu des années septante, car entre-temps la sécurité sociale s'est sensiblement développée.»
Le développement de la sécurité sociale, soutien de la conjoncture! Qu'il est doux d'entendre le patronat helvétique entonner ce refrain, lui qui n'a de cesse de démanteler le système social helvétique sous le prétexte qu'il coûte trop cher.

Explication n° 3. Nous citons toujours: «Le recul de l'emploi s'est essentiellement traduit jusqu'ici par un accroissement du nombre des chômeurs partiels; de sorte que ses répercussions sur les revenus disponibles sont bien moindres que s'il avait pris davantage la forme du chômage complet.»
Encore une révélation: le pouvoir d'achat des chômeurs, soutien de la conjoncture. Mais qu'allaient faire les partis bourgeois au Parlement en tentant

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Les ménages et la droite

par tous les moyens de diminuer les allocations de chômage? Fossoyeurs de la conjoncture!
Sur ce point une précision. Que le lecteur n'aille pas croire que si les entreprises «maintiennent leurs effectifs dans la mesure du possible», c'est pour des raisons humanitaires. Les spécialistes de la SDES ont là aussi une explication: «C'est qu'elles considèrent généralement comme peu raisonnable d'engager des frais de licenciement pour faire face à une période de tassement conjoncturel qu'elles veulent croire brève.» Des frais, toujours des frais: moins de licenciements, moins de frais. Le chômage: des frais inutiles.

Explication n° 4. Dernière citation: «Les salaires ont été dans une large mesure adaptés au début de cette année en fonction du taux de renchérissement intervenu l'an passé; la légère atténuation de l'inflation qu'on observe en ce moment correspond à une amélioration des revenus disponibles.»
Toujours les mêmes contradictions dans les rangs de la droite: est-il, dans ces conditions, bien raisonnable de crier casse-cou chaque fois qu'il est question d'un réajustement des salaires? La politique des «économies» a des raisons que la conjoncture ne connaît pas.

MÉDIAS

Radios locales: une prime à la publicité

Le projet d'ordonnance sur la radio-TV par câbles, révélé par l'hebdomadaire zurichois «Wochenzeitung» fait pratiquement l'unanimité contre lui. Au point qu'on comprend les esprits chagrins qui voient dans cette fuite une manœuvre pour impressionner le Conseil fédéral à qui doit rester, quoi qu'il en soit, le dernier mot (le sujet devait être examiné ce mercredi en séance de l'exécutif central, à moins d'un bouleversement de l'ordre du jour).
C'est bien sûr le feu vert au financement par la publicité (maximum de trente minutes pour la radio et de vingt minutes pour la télévision) qui alimente au premier chef la grogne des opposants: le gâteau publicitaire n'étant pas extensible à l'infini, on retrouve côte à côte pour crier au loup certains industriels de la publicité qui redoutent de voir s'ouvrir un nouveau «front» dans les médias sans qu'ils aient davantage de munitions pour imposer leur «message», et le lobby de la presse, toujours inquiet de devoir partager la manne publicitaire.
Cris d'alarme traditionnels, déjà entendus lors de l'introduction de la publicité à la télévision, notamment. A notre avis, ce projet d'ordonnance est dangereux surtout pour une autre raison, largement passée sous silence jusqu'ici: c'est l'autorisation accordée par les auteurs à l'interconnection des téléréseaux. Une telle disposition met fondamentalement en cause la notion même de radio locale. Il y a là une contradiction dans les principes mêmes de l'expérience qui laisse songeur sur les motivations des législateurs du Département des transports, des communications et de l'énergie (on comprend trop bien que cette «interconnection» est une prime supplémentaire aux annonceurs dont l'audience pourrait ainsi s'étendre sans limites).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les temps sont difficiles

Autres joyeusetés de ce temps.
Je lis dans *Souvenirs pieux*, de Marguerite Yourcenar, née de Crayencourt, membre de l'Académie française et l'un des plus grands écrivains de notre temps:
«Elle (sa grand-mère) avait la passion du pronom possessif: on se lassait de l'entendre dire: «Ferme la porte de *mon* salon; va voir si *mon* jardinier a ratissé *mes* allées; regarde l'heure à *ma* pendule.»
Ridicule, en effet! Malheureusement, «ma», «mon», «mes», ne sont pas des pronoms possessifs, mais des adjectifs possessifs! Passe encore que la romancière confonde — après tout, elle a en écrivant d'autres préoccupations que le respect de la grammaire — mais que pas un seul des lecteurs, des protes, des correcteurs de la plus prestigieuse maison d'édition française, Gallimard, n'ait relevé la chose...
Voilà pourtant ceux qui ont longtemps prétendu, qui prétendent encore nous enseigner notre langue, à nous autres Romands.
Pauvre France!
Hélas, si nos voisins ne savent plus parler français, nous oublions de notre côté les règles élémentaires du calcul — encore *calcul* est-il un bien grand mot!
Je lis dans «24 Heures», page 60, à propos d'une enquête concernant les personnalités vaudoises dont nous pouvons être fiers, je lis que le 20% des personnes interrogées sont d'avis qu'«il n'y a personne dont on puisse être fier».
Vingt pour cent... Sous-titre, en lettres capitales: «Deux Vaudois sur cinq pensent qu'il n'y a personne, dans ce canton, dont on puisse être fier...»
Deux sur cinq égale donc vingt sur cent!
Une chose est certaine: nous n'avons aucune raison d'être fiers de l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles de ce canton!
Et encore:
Je lis dans le «Mode d'emploi et utilisation» d'un ciment prompt que je viens d'acheter: «Environ trois tiers de ciment rapide et un tiers d'eau.»!!!
Non, ami lecteur, je ne suis pas en train de citer la fameuse tirade de Raimu, dans le *Marius* de Pagnol.
Joyeusetés à venir.
On n'a pas relevé, ce me semble, le fait que les Anglais auraient pu terminer l'affaire des Malouines en vingt-quatre heures et sans sacrifier un seul homme. Possédant l'arme atomique... **J. C.**